

AGIR POUR LA SANTÉ DES HABITANTS

**LISTE
D'ATTENTE**

DESCRIPTIF ET OBJECTIFS

L'enjeu est de faciliter les **initiatives innovantes ou complémentaires aux solutions existantes** sur le territoire, afin de **maintenir et développer une offre de santé de proximité** en prenant en compte les enjeux de transitions.

L'idée est d'accompagner de nouvelles solutions pour renforcer l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé, faciliter leur implantation et/ou améliorer leurs conditions d'exercice (télémédecine, e-santé, le logement collectif/temporaire).

Il s'agit également de faire émerger des projets innovants pour accroître l'accès aux soins et/ou développer la prévention en faveur de la santé.

ACTIONS SOUTENUS

- Ingénierie de projet, de mise en réseau ou de coopération
- Création, réhabilitation de bâtiments, aménagements et/ou équipements d'infrastructures d'accueil des professionnels de santé
- Équipements et/ou investissements immatériels permettant l'émergence de projets innovants pour accroître l'accès aux soins et/ou développer la prévention en faveur de la santé par des professionnels de santé

**NE PAS AVOIR
DÉBUTÉ VOTRE
PROJET AVANT LE
DÉPÔT DE VOTRE
PRÉ-DEMANDE
D'AIDE !**

NE SONT PAS ÉLIGIBLES

- Les SCI et les particuliers
- Les agriculteurs dans le cadre de leur seule activité agricole
- Les dépenses d'auto-construction
- Les contributions en nature
- L'acquisition de biens immobiliers
- Le leasing, crédit-bail et assimilés
- La TVA pour les assujettis pour tout ou partie
- L'entretien courant et renouvellement
- Les dépenses liées au bien-être

**MONTANT
D'AIDE**

100 000 €



15 000 €

**FINANCEMENT
POSSIBLE DE
40% À 100%**

**MONTANT
MINIMUM DE
DÉPENSES
ÉLIGIBLES
25 000 €**